



COMMUNIQUE DE PRESSE
EMBARGO JUSQU'AU 11.12 A 17H

Réf. 132.01/1

Grand-Places : une exposition des projets lauréats lance la phase de planification

Fribourg, le 11.12.2013 – Le réaménagement des Grand-Places prend forme. La démarche participative initiée en 2011 a été prolongée par un mandat d'études parallèles. A l'issue de cette procédure, le bureau Francesco Fusaro (Solesino, Italie) l'emporte et se voit confier l'établissement du plan directeur (masterplan) visant au réaménagement du secteur. Une exposition sur les projets concurrents aura lieu jusqu'à la fin de l'année à Equilibre. Le vernissage a eu lieu le 11 décembre, en présence de nombreux acteurs du réaménagement de ce lieu emblématique de la ville.

Le réaménagement du secteur des Grand-Places est une occasion unique d'articuler les différentes échelles de la ville, du quartier et des abords proches, dans leurs dimensions tant physiques que sociologiques ou sensorielles. L'objectif a été d'établir un projet issu d'un processus participatif, mettant à contribution les instances politiques, les associations, l'administration, les partenaires fonciers et commerciaux, les usagers de la ville et les planificateurs. La démarche participative s'est prolongée dans le cadre du mandat d'études parallèles, sous la forme d'ateliers.

En fin de procédure, les bureaux MID-TOPOTEK, de Lausanne, et FUSARO, de Solesino en Italie, étaient encore en lice. Sur la base des documents présentés et des explications fournies par les auteurs de l'étude, le collège d'experts, présidé par M. Jean Bourgknecht, a décidé à l'unanimité de choisir le projet de l'équipe FUSARO et de le recommander à la Ville de Fribourg, Maître de l'ouvrage, pour la poursuite des études.

Le Jury a apprécié la dynamique de projet, la capacité à monter un processus complexe, la précision des images évocatrices, qui constituent d'emblée des outils de communication et de sensibilisation aux problématiques à discuter. Il rend en outre hommage à la force de travail dont l'équipe a fait preuve.

Lors de sa séance du 9 décembre 2013, le Conseil communal a confirmé le choix du Jury. Le bureau lauréat se verra maintenant confier le mandat d'élaboration d'un plan directeur (masterplan) pour le réaménagement du secteur des Grand-Places.

Une procédure en deux étapes

La Ville de Fribourg, responsable de l'aménagement de son territoire, a pris depuis de nombreuses années conscience de la nécessité de reconsidérer ses espaces publics, particulièrement ceux du centre ville. La construction de la salle de spectacle Equilibre et la mise en sens unique de l'Avenue de la Gare nécessitent aujourd'hui la requalification du secteur des Grand-Places, qui comprend les espaces situés entre la Poste, le Temple, les alentours de la salle de spectacle et ce qu'il reste des Grand-Places.

Deux démarches ont été lancées en parallèle :

- Une démarche citoyenne mettant à contribution les instances politiques, les associations, l'administration, les partenaires fonciers et commerciaux, les usagers de la ville et les planificateurs ;
- Une procédure sélective en vue de l'adjudication d'un mandat d'études parallèles à deux degrés pour l'aménagement des Grand-Places.

La première phase terminée, le collège d'experts a retenu 5 équipes, qui ont pu développer leur projet dans le cadre de l'adjudication du mandat d'études parallèles.

Le collège d'experts a évalué les projets selon les critères suivants :

- Qualités urbanistiques et paysagères du projet ;
- Efficacité du concept de mobilité et de l'organisation fonctionnelle du site ;
- Effets potentiels induits sur l'évolution sociale et économique du site ;
- Stratégie opérationnelle ;
- Respect du cahier des charges et des objectifs énoncés

Dans un souci d'économies et d'utilisation judicieuse de l'argent public, les concurrents avaient reçu pour consigne d'intégrer dans leurs réflexions, dans une mesure raisonnable, les notions d'économie des moyens et de mise en œuvre par étapes distinctes. Les équipes ont ainsi été rendues attentives à la nécessité de développer un projet qui mette en avant des principes simples, donc économiques, pouvant être réalisés par secteurs, selon un calendrier échelonné dans le temps.

Une exposition publique des projets aura lieu au rez-de-chaussée d'Equilibre comme suit :

- du 16 au 20 décembre	09h00 - 18h00
- le 21 décembre	09h00 - 16h00
- le 23 décembre	09h00 - 18h00
- le 24 décembre	09h00 - 12h30
- du 27 au 28 décembre	09h00 - 18h00

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Jean Bourgknecht, Président du collège d'expert, Conseiller communal Directeur de l'Edilité,
au 079 637 80 78, jean.bourgknecht@ville-fr.ch

M. Thierry Bruttin, Architecte de Ville, au 079 372 54 45, thierry.bruttin@ville-fr.ch